

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 24 Septembre 2024

PRÉSENTS : Mme et Mrs – TERRENNE J.P – GAILLARD E. – SOPETTI J.M – DROUET F. – GALEY J. - GAUTHIER J. - FERDINAND R. – JACOB P. - LACAN S. – LARROSE P. – MULLER J. – VRECH S.

ABSENTS et EXCUSÉS : Messieurs ANTERRIEU T. – LABROSSE J.F – SAVOY N.

Secrétaire de séance : Madame LACAN Sylvie

- REVISION DU PRIX DES REPAS DE CANTINE SCOLAIRE 2024-2025.

Les membres du Conseil Municipal décident de prendre en charge 50 % du prix des repas de cantine Enfants de l'année 2024-2025, facturé par la Communauté de Communes des Deux Rives.

Les tarifs sont ainsi fixés :

	<u>Année 2023-2024</u>	<u>Année 2024-2025</u>
Enfants	2.20 €	2.20 €
Adultes	4.40 €	4.40 €

Approuvé à l'unanimité

- REVISION DU TARIF DE GARDERIE MUNICIPALE 2024-2025

Le Conseil Municipal, décide de ne pas augmenter le tarif de la garderie municipale, pour l'année scolaire 2024-2025 (hors vacances scolaires) et de le maintenir comme suit :

	<u>Année 2023-2024</u>	<u>Année 2024-2025</u>
Demi-journée	1.00 €	1.00 €

Approuvé à l'unanimité

- REVISION DU TARIF DE GARDERIE MUNICIPALE 2024-2025 – PERIODE VACANCES SCOLAIRES

Le Conseil Municipal, décide de ne pas augmenter le tarif de la garderie municipale, pour l'année scolaire 2024-2025 pendant les vacances scolaires et de les maintenir comme suit :

	Année 2023-2024	Année 2024-2025
La journée	3.00 €	3.00 €

Approuvé à l'unanimité

- REVISION DES LOYERS ET DES CHARGES 2024-2025

L'article 35 de la loi 2005-841 du 26 juillet 2005 indique que la révision des loyers est indexée sur l'indice de référence des loyers.

Au 4^{ème} trimestre 2023, l'indice de référence des loyers paru le 16 Janvier 2024 est de 142.06, soit une variation annuelle de + 3.50 %

Monsieur le Maire propose d'appliquer cette variation sur l'ensemble des logements communaux à compter du 1^{er} octobre 2024 :

Adresses	LOYERS 2023/2024	Variation	Nouveaux montants 2024/2025
1 Rue Saint Barthélémy- Appt 1	291.73 €	+ 3.50 %	301.94 €
6 Place de la Bastide	336.05 €		347.81 €
2 Impasse de la poste	575.00 €		595.12 €
1 Rue Saint Barthélémy – Appt 2	341.30 €		353.24 €
1 Lotissement Larigodière	465.75 €		482.05 €
TOTAL	2 009.83 €		2 080.16 €

Le montant des charges locatives est réévalué à partir du 1^{er} octobre 2024 comme indiqué ci-dessous.

Noms - Prénoms	2023/2024	2024/2025
1 Rue Saint Barthélémy – Appt 2	62 €	64 €
1 Rue Saint Barthélémy Appt 1	47 €	48 €

Approuvé à l'unanimité

- Contractualisation d'un prêt de 250 000 € pour financer le budget lotissement

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'afin de pouvoir financer les travaux de finition du lotissement la Chapelle et dans l'attente de la concrétisation des ventes des lots restants, il est nécessaire de recourir à un prêt.

Après avoir consulté plusieurs établissements bancaires, le Conseil Municipal décide de retenir la proposition ci-dessous :

Banque	Montant	Durée	Taux	Périodicité
Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées	250 000 €	10 ans	3.80%	Trimestrielle

Monsieur Julien GALEY se retire pour ne pas prendre part aux délibérations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son Adjoint à signer le contrat de prêt ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Approuvé à l'unanimité

Monsieur le Maire rappelle que sur les 22 lots qui composent le lotissement :

- 13 lots ont été vendus
- 5 lots sont réservés (promesse signée chez le notaire). La vente doit intervenir prochainement
- 2 lots sont pré-réservés (signature de la promesse à venir)
- 2 lots sont disponibles

- QUESTIONS DIVERSES

Bilan rentrée scolaire : Monsieur Pierre LEGROS assume la direction de l'Ecole, en remplacement de M. RIGAL, parti à la retraite.

L'effectif d'élèves inscrits à l'école est de 112 élèves. (106 en 2023) dont 34 Maternelles et 78 élémentaires, répartis en 5 classes :

- Classe de PS-MS : 23 élèves
- Classe de GS-CP : 19 élèves
- Classe de CP-CE1 : 23 élèves
- Classe de CE2-CM1 : 23 élèves
- Classe de CM1-CM2 : 24 élèves

Tous les enfants fréquentent la cantine municipale.

Les activités périscolaires ont commencé à compter du 24 Septembre. (éveil musical, sport, éveil corporel, médiathèque, atelier lire et écrire, sophrologie ...). Ces activités se déroulent les mardis et jeudi de 16h à 17h. Les enfants sont pris en charge dans les activités de leur choix.

Monsieur le Maire précise qu'un système d'alerte anti intrusion a été installé dans le groupe scolaire depuis la rentrée.

Plan Mercredi : Monsieur le Maire informe qu'une réflexion se construit concernant la mise en place d'un « plan mercredi ». Ce dispositif bénéficie d'un accompagnement des francas (fédération nationale laïque de structures et d'activités éducatives sociales et culturelles) dont l'objectif est de développer des projets d'accueil éducatif et pédagogique répondant aux besoins des enfants.

Un projet d'accueil de loisirs en multisites pourrait voir le jour en collaboration avec les communes de Dunes et d'Auvillar.

Bilan de fréquentation de l'aire de camping-cars : Monsieur le Maire rappelle que l'aire de camping-cars a été mise en service en juin 2022, suite à des travaux de modernisation des équipements.

En 2024, la fréquentation de l'aire de camping-cars a augmenté de 30% par rapport à l'année précédente. La fréquentation journalière est passée de 9 camping-cars en 2023 à 12 camping-cars en 2024.

Monsieur le Maire précise qu'il envisage de mettre en place un règlement intérieur à destination des usagers.

Projet Photovoltaïques : Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal avoir reçu une offre de la part de la SEM SOELIA (filiale du SDETG) qui propose d'installer une aire de panneaux photovoltaïque au sol, dans le but de générer de l'autoconsommation collective et ainsi réduire le coût énergétique des bâtiments communaux.

Monsieur le Maire précise qu'une mise en concurrence doit avoir lieu. Un appel à manifestation d'intérêt sera publié prochainement. Les offres pour les entreprises concurrentes devront parvenir à la mairie avant le 17 octobre 2024.

Point sur les chantiers en cours :

Les travaux de création de cheminements doux Route du Port et Avenue du Brulhois sont en cours de réalisation et devraient se terminer mi octobre.

Les travaux de rénovation de la petite salle polyvalente avancent selon le calendrier prévu. La réception du chantier est prévu le 16 Octobre

Campagne de renouvellement des pastilles d'Iodes :

Les pouvoirs publics et Edf organisent une campagne de renouvellement et de mise à disposition de comprimés d'iode stable dans un rayon de 0-10 km autour des centrales nucléaires.

Les habitants sont invités à se rendre en pharmacie pour récupérer ou échanger leurs anciens comprimés. Aucun justificatif n'est nécessaire.

Manifestations à venir :

Pamafloma : 26 Septembre

Soirée du Comité des Fêtes : 5 Octobre

Cérémonie des récompenses des maisons fleuries : 13 octobre

Halloween : 31 Octobre

Gouter des Aînés : 8 Décembre

Vœux du Maire : 19 Janvier

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h30

Le Maire,

Jean-Paul TERRENNE